AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...

Applicable du 23 mars 2011 au 1 janvier 2019

Imprimer Télécharger

Pratique de marché admise DOC-2011-07

Contrat de liquidité sur actions

Version consultée

Télécharger la doctrine

Textes de référence

Article 612-1 du règlement général

Liens

Règlement (CE) n°2273/2003 du 22 décembre 2003

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02